

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Formation technique et technologique 2.2			
Code	PEGC2B48SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Massimo RAVICINI (massimo.ravicini@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC2B48SEA Formation technique et technologique 2 80 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC2B48SEA Formation technique et technologique 2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation technique et technologique 2			
Code	6_PEGC2B48SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Massimo RAVICINI (massimo.ravicini@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à approfondir la comptabilité et la suite bureautique avec ses futurs élèves lors des stages effectués en troisième année de l'enseignement général - techniques de qualification et transition - professionnel.

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs-faire relatifs à l'utilisation de la comptabilité ainsi qu'aux différents logiciels de la suite bureautique de windows et/ou OpenOffice.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- déterminer et expliciter l'ensemble des différents logiciels d'une suite bureautique;
- expliciter le vocabulaire de base relatif à la comptabilité à travers les exercices;
- démontrer et d'employer dans diverses situations différentes comptables et fiscales;
- commenter et critiquer une méthode d'apprentissage issue de manuels scolaires relative à l'apprentissage de la comptabilité dans le secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Comptabilité (TVA, fiscalité, analyse des comptes).
- Fiscalité (définition, lois, IPP et ISOC).
- Analyse critique de manuels scolaires.

Démarches d'apprentissage

Une démarche d'apprentissage est une action du formateur destinée à amener l'étudiant en formation à acquérir des savoirs, des savoirs-faire, des attitudes et à développer des compétences.

Les étudiants sont amenés à travailler en autonomie afin de conceptualiser-décontextualiser et recontextualiser les cours.

Nous vous proposons la liste non exhaustive suivante :

Activité extérieure
Approche déductive
Approche inductive
Approche interactive

Approche par projets
Approche par situation-problème
Conférence
Cours magistral
Emploi des nouvelles technologies
Enseignement assisté par ordinateur
Enseignement modulaire
Étude de cas
Groupe de discussion
Intervention de personnes de l'extérieur
Jeu de rôles
Laboratoire - expérimentation
Séminaire
Travail de groupes
Travail en autonomie

Afin de vous aider dans le choix d'une formule pédagogique, nous pouvons vous conseiller de parcourir le site : <http://australie.uco.fr/~cbourles/GERSAFE/Jeux2sim/Formules.htm> (techniques d'enseignement de Noyé et Piveteau + 20 formules pédagogiques de Chamberland, Lavoie et Marquis)

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices supplémentaires, temps de rattrapage si besoin, cours à distance, références de bouquins pour se perfectionner

Sources et références

Références.

- à des ressources diverses que l'enseignant a employées pour élaborer son cours et qui peuvent être utiles aux étudiants ;
- à des ressources diverses que l'enseignant conseille aux étudiants afin de développer des sujets théoriques étudiés, de s'exercer à appliquer des procédures...
- Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre du cours : syllabus, DVD, notes de cours...

Nous vous proposons la liste non exhaustive suivante :

Activités sur Claroline
Livres et/ou manuels
Logiciels et/ou didacticiels
Matériel didactique (mallette pédagogique, maquette 3D...)
Matériel médiagraphique
Notes de cours
Présentation powerpoint
Protocoles de laboratoire
Sites internet
Syllabus

Relativement au référencement bibliographique, il existe une multitude de normes. Cependant, nous pouvons vous conseiller la norme APA. Afin de vous aider dans l'application de cette norme, veuillez consulter : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=10>

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q3, un travail et un examen écrit seront demandés, chacun valent 50% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Trv	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Trv + Exm	100

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).